

COMPTE RENDU CONSEIL DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CATUS 2ème TRIMESTRE 2018/2019

Début de la séance à 18H30

Les personnes présentes :

Pour l'école élémentaire

- Madame Sylvie LEDOGAR, Enseignante classe CP/CE1
- Madame Maryline DEPRET, Enseignante en classe de CE2/CM1

Pour l'école maternelle

- Monsieur Étienne NICOLIER, Directeur provisoire des écoles maternelle et élémentaire et enseignant des classes de TPS/PS
- Madame Bernadette, Enseignante mi-temps classe MS/GS
- Madame Pascale MARTOS, Enseignante spécialisée classe UEM (Unité Enseignement Maternelle)

Pour la mairie

- Monsieur Victor VAZ, Adjoint en charges des affaires scolaires
- Madame Nicole GUICHARD, représentant les communes de Montgesty et Saint-Médard
- Madame AULIE Anne, représentant la commune d'Uzech les Oules

Représentants des parents d'élèves de l'élémentaire

- Monsieur Yannick LASFARGUES (papa d'élève de CE1)
- Madame Carole DESPRAT, pour la maternelle (maman d'élève de CP)

DDEN

- Madame Marie-Paule PICHOUTOU

Les personnes excusées :

- Madame Anne-Marie BOREL, Enseignante remplaçante classe CM2
- Madame Marie LOZACHMEUR, Enseignante en classe de CM2
- Madame Marie-Line DELVILLE, représentante des parents d'élèves pour l'élémentaire (maman d'élève de CM1)
- Madame Florence DUHAMEL, chef de service Accés 46,

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du premier conseil d'école du 05/11/18
2. PPMS et DUER
3. Activités du 2e trimestre
4. Service civique
5. Point coopérative scolaire
6. Evaluations nationales CP
7. UEM
8. Mairie
9. Questions des parents d'élèves
10. Travaux

Avant de commencer les points à l'ordre du jour, Mme PICHOUTOU demande si les enfants de la commune d'Uzech les Oules sont bien rattachés à l'école de Catus (question évoquée lors du 1^{er} conseil d'école). Mr VAZ répond favorablement à la question.

1) APPROBATION DU PV DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE DU 05/11/18

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler ou des modifications à apporter au compte-rendu du conseil d'école du 05/11/18. Personne dans l'assemblée n'a de remarques, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité et il devient donc procès verbal.

Mme PICHOUTOU indique qu'elle a apprécié de recevoir le compte rendu du 1^{er} conseil d'école avant sa validation.

2) PPMS et DUER

Le Directeur et le corps enseignant remercient la mairie pour l'installation d'une alarme attentat/intrusion (boîtier noir semblable au boîtier rouge alarme incendie) dans l'école. Ce dispositif permet à une personne de déclencher le signal.

Un exercice simulation incendie s'est déroulé le 11 décembre 2018 à 16h00. La seule difficulté rencontrée est de pouvoir couper les fluides pour Mme LEDOGAR du fait de la présence de 28 CP/CE1.

Un exercice attentat/intrusion (avec un confinement) est prévu avant les vacances de Pâques. Le Directeur prévoit de prendre contact avec Mr CHAMBOSSE, gendarme à Catus afin de voir, s'il est possible, de l'inclure dans le prochain exercice.

Les représentants des parents d'élèves de l'élémentaire, les enseignants, les représentants des mairies ont signé le PPMS.

Le DUER (document Unique d'Évaluation des Risques) est en cours d'actualisation, suite aux travaux réalisés par les employés communaux.

3) ACTIVITÉS DU 2ème TRIMESTRE

L'équipe pédagogique remercie les parents qui participent aux différentes activités ainsi que et la mairie pour les 8 séances piscine (participation financière au transport).

Elle remercie l'APE pour le spectacle de Noël qui était un beau spectacle même si un peu compliqué pour les plus petits.

CP/CE1

- Les CP ont passé la 2^e phase des évaluations nationales en février 2019.
- A partir de la semaine du 25 mars 2019, mise en place des activités sport + dire/lire/écrire : Projet « quand le corps raconte », avec l'intervention de Mme Paramelle. Il s'agit d'une relation entre le sport et la production d'écrits.

- Semaine des mathématiques du 11 au 15 mars 2019 /réactivation coin-jeux mathématiques calcul mental, logique, cartes, jeu d'échecs, tangram... Des groupes ont été créés et les élèves travaillent en autonomie durant 30 minutes.
- Liaison GS/CP / lecture partagée d'albums (salle d'arts visuels) en parallèle avec moment d'autonomie des CE1 restés en classe.
- Travail autour du sommeil, avec l'intervention de Mme Stilhart (docteur) et Mme Lapergues (l'infirmière). Temps de réflexion sur les conditions favorables du sommeil, travail à partir du petit train du sommeil, les effets nocifs des écrans, la signification de la signalétique pour les programmes télé. Une exposition est présente dans la cour de l'élémentaire.

Durant le mois de mars, seconde enquête qui fait suite à la première sur le sommeil, exploitée par une étudiante. Mme LEDOGAR espère qu'il y aura des changements positifs. C'est un travail qui intervient dans le cadre de l'éducation à la santé, tout comme le brossage des dents, le bien manger et le bien bouger.

- OMEGA, le chaton qui était dans la classe ne peut plus rester (décision de l'inspectrice).
- Chaque enfant tape à l'ordinateur la recette qu'il a choisi à la maison et les parents recevront par mail le recueil des recettes.
- Une conférence sur les écrans aura lieu le 22 juin 2019 à Catus en présence Mme PERIE, orthoptiste.

CE2/CM1

Organisation pédagogique : maintien du tétra'aide ; travail en îlots avec des groupes d'affinités, des groupes de besoins. Une réunion de milieu d'année (18 janvier) a permis de faire un bilan avec les élèves et les parents. Ce fut un temps de réflexion autour de ces organisations, un partage enrichissant avec les parents lors de la réunion bilan.

- USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

- Période 1 : cycle course longue initié par Jérôme Cantagrel, éducateur sportif du Grand Cahors. Le 18 octobre, les élèves ont participé au cross de secteur qui regroupait 180 élèves et se déroulait au lac de Catus. Il y a eu beaucoup de parents accompagnateurs et spectateurs.
- Période 2 : un cycle escrime est initié par Jérôme Cantagrel avec mise à disposition du matériel.
- Le vendredi 18 décembre de 18h00 à 21h00, Randolune à Auzole annulée en raison des conditions climatiques. 40 parents et enfants de la classe y auraient participé.
- Période 3 : 7 février de 9h à 16h30, rencontre lutte/escrime au complexe sportif de Cabessut à Cahors (dojo et salle omnisports). Les 2 parents accompagnateurs ont tenu à tour de rôle un atelier et pris part à l'encadrement des petits combats auto arbitrés par les élèves. L'organisation et le déroulement ont été parfaits. Un goûter a été offert par l'USEP. Un travail transversal en lexique, grammaire, productions d'écrits et arts visuels (expo photo sur la vitrine de la BCD) a été mis en place en classe.
- Période 4 : rencontre jeux collectifs début avril (hand et basket).

- THEA porté par l'OCCE (Organisme Central de Coopération à l'Ecole). Achat par la coopérative scolaire du recueil de théâtre de Fabien Arca, Mamam sur lequel la classe travaille. Chaque élève a son livre.

- Période 3 : Lecture de l'œuvre, entraînement 30 minutes hebdomadaires aux pré-requis de théâtre choral (déplacement neutre, gestion de l'espace, écoute, mise en groupe) dans la salle des fêtes mise à disposition.
- 8 février : première rencontre et matinée de travail avec Mariette Bouillet comédienne de la compagnie octopusritmo. Ces rencontres sont des pistes de travail pour les séances hebdomadaires suivantes.
- Période 4 : rencontre avec Fabien Arca en classe le mardi 19 mars. Sur le même temps, 8 grands parents vont venir et les enfants vont les interviewer. Ce travail aura lieu avant la représentation à la médiathèque de Cahors dans le cadre des Inédits de Cahors d'un texte "inédit" en présence de l'auteur le jeudi 21 mars.
- Seconde intervention de la comédienne le 25 mars.
- 7 juin : Présentation du spectacle aux parents de la classe. Cette représentation n'aura pas lieu lors de la fête des écoles car l'écoute ne sera pas la même.
- Un travail sur le plan de Catus se poursuit.
- 26 mars : Visite de la station d'épuration de Catus.

CM2

- Finalisation du projet autour de la commémoration des 100 ans de l'armistice de 14/18 avec la participation de 14 élèves sur les 18 le jour "J" mis en place par Mme Borrel. En complément, Mme Lozachmeur a réalisé une sortie à Montgesty le 23 novembre 2018 pour un travail sur la mémoire des poilus (réalisé par un groupe de travail).
- Réalisation de cadeaux de Noël :
 - participation au marché de Noël de Uzech avec la réalisation de carte de Noël
 - en direction des familles : réalisation de carte de Noël et Bonne Année + confection d'une étoile à suspendre en tissu (travail de couture)
- Participation au spectacle de Noël offert par l'APE
- Intervention de la sécurité routière le 29 janvier 2019 avec passage du permis cycliste.
- Cycle tennis du 15 mars au 19 avril avec présence d'un intervenant et prêt de matériel.
- Correspondance avec l'école du Viaur à Tanus dans le 81 : envoi d'une lettre pour proposer une mise en place de correspondance classe à classe ou élève à élève ; suite à découverte par un CM2 d'un ballon messenger envoyé par l'école du Viaur.
- Participation à la semaine des mathématiques avec inscription à rallye math : les élèves ont travaillé simultanément sur les 3 manches proposées.

4) SERVICE CIVIQUE

Aurianne Bonnefon effectue un service civique à l'école élémentaire du 7 janvier au 7 juillet 2019. Elle participe à la vie de l'école : aide un groupe d'élève dans les classes (par exemple le matin dans la classe de Mme DEPRET), aide à l'informatique, aide à la BCD (projet + inventaire des livres),

Elle mène également un travail avec Nicolas TOULOUZAN, animateur de la MSAP de Catus, pour un nouvel aménagement.

Elle effectue un contrat civique en complément de sa formation d'animatrice en développement du territoire.

5) POINT COOPÉRATIVE SCOLAIRE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Banque	Caisse	Total	Produits	Dépenses			
7099.82€	123.62€	7223.74€	Participation des familles	assurance	Cotisation OCCE	Activités éducatives	Autres charges
			1065€	32.76€	148.2€	1335.62€	168.02€

				Total : 1684.6€
--	--	--	--	------------------------

Activités éducatives : abonnement Canopé, achats jeux de cour, abonnements à revues, achats de matériel pour réalisations plastiques, transports divers, goûter de rentrée, cadeaux de Noël pour chaque classe, projet THEA.

6) ÉVALUATIONS NATIONALES CP

Première année de mise en place de ces évaluations.

2 phases : 1ère en octobre 2018 et 2ème en janvier/février 2019 et constituées d'exercices de français et de mathématiques.

Les deux phases se sont bien passées et les évaluations sont dans l'ensemble positif. La seconde phase a rassuré les élèves. La saisie a été faite par informatique. Mme LEDOGAR a proposé aux parents des CP de faire un bilan des retours des évaluations et un bilan à mi-CP. Les exercices proposés étaient différents de ceux proposés habituellement en classe. Mme GUICHARD demande s'il existe des outils de remédiation en ligne. Mme LEDOGAR répond que l'on trouve ces outils sur le site Eduscol.

7) L'UEM

Mme MARTOS prend la parole : la classe est composée de 4 élèves depuis la rentrée. Le partenariat avec diverses institutions participe à l'augmentation des effectifs et donc que la classe soit au complet (soit 7 enfants) d'ici la fin de l'année scolaire (un nouvel enfant par mois en avril, mai et juin).

Participation aux projets communs avec l'école :

- Inclusions : elles ont démarré en période 1 avec 2 élèves et concernent actuellement 3 élèves sur 4. Les GS sont intéressés, ils mettent du sens dans les actions mises en place.
- Sorties : spectacle de Noël offert par l'APE, spectacle des JMF le 26 mars, spectacle organisé par le théâtre de Cahors le jeudi 21 mars matin à l'espace Valentré.
- Participation aux séances de piscine pour un élève du 04/04/2019 au 13/06/2019 soit 8 séances. Ce sont des moments pédagogiques très intéressants et très bénéfiques.

L'équipe de l'UEM a un nouveau chef de service depuis le 14 janvier, Mme Florence DUHAMEL. Les autres membres de l'équipe restent les mêmes. Le travail avec la mairie et les enseignants permet la stabilité des équipes.

La Journée Portes Ouvertes aura lieu le mercredi 3 avril de 9h30 à 12h, date de la journée mondiale de l'autisme. A cette occasion, une petite collation sera offerte.

8) MAIRIE

Mr VAZ remercie les représentants des municipalités et la DDEN de leur présence. Mr VAZ informe les membres de l'assemblée que des panneaux verts ont été positionnés sur les murs de la cantine et qu'il s'agit d'un dispositif d'insonorisation. Il s'agit d'un investissement qui est pris en charge uniquement par la mairie de Catus.

Mr VAZ indique qu'entre 8 000 et 10 000 € du budget municipal est consacré aux travaux des écoles. Les travaux concernant la BCD sont mis entre parenthèse. La mairie de Catus a le projet d'une école du territoire.

Une liste de travaux à effectuer a été déposée à la mairie et elle suit son cours.

Mr VAZ précise également que pour les questions d'urgence les agents d'entretien de la mairie sont disponibles. Stanislas CARDOSO a remplacé Bernard BOUDY qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Mr VAZ indique qu'il a rencontré des représentants de parents d'élèves suite à un problème avec le personnel communal. Lors d'une réunion avec le personnel, les droits et devoirs ont été rappelés.

Il fait également part à l'assemblée qu'il a le sentiment qu'il n'y a pas assez d'échange entre le corps enseignant et le personnel de mairie. Il propose qu'un travail de communication avec les employés communaux soit mené. Les enseignants et le personnel de mairie doivent trouver ensemble un temps pour échanger.

Et enfin Mr VAZ précise qu'un travail sur un projet pédagogique au niveau de l'informatique est en cours.

9) QUESTIONS DES PARENTS

Des parents s'interrogent sur :

1. Les temps de garderie du matin et du soir :

- **Comment joindre la garderie du soir, en cas de souci sur la route par exemple, et à quel numéro ?**

Les parents peuvent utiliser le numéro de la cantine à partir de 16h30 (06 48 85 10 45).

- **Comment est organisé le temps garderie : que font les enfants ? leurs devoirs, si oui juste en étant surveillés, en étant aidés (si oui, par qui et de quelle manière) et si ce n'est pas le cas est ce possible d'appliquer le dispositif "devoirs faits" mis en place au collège à l'élémentaire ? - Pour les enfants qui ne font pas leurs devoirs en garderie du soir, comment s'occupent-ils ? avec des jeux (lesquels ?, nouveaux jeux?), des activités manuelles?**

Mr VAZ rappelle l'organisation des garderies :

7h15 – 8h45 : la garderie est gratuite, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes. Deux personnes sont là pour accueillir les enfants. Il s'agit d'un temps où les enfants sont en phase de réveil, ils jouent, dessinent.

8h15 : dédoublement des équipes

16h30 - 17h : garderie gratuite

17h - 18h45 : le prix est de 1,30€. A partir de 17h30 il y a fusion des deux garderies et les enfants de la maternelle sont dirigés vers la garderie de l'élémentaire.

Certains enfants jouent avec des jeux qui ont fait l'objet de dons à l'école, d'autres dessinent.

Il s'agit d'un temps de surveillance en sécurité.

Mr VAZ indique que des questionnaires « aide aux devoirs » ont été distribués aux familles la première semaine de juillet 2018 et qu'il n'a eu que 11 retours. Il semble donc qu'il y ait très peu de personnes intéressées pour l'aide aux devoirs.

Mr VAZ rappelle le dispositif « devoirs faits » : c'est un dispositif que le Ministre a présenté pour tous les collégiens volontaires et qu'il souhaitait voir étendus aux élèves des écoles élémentaires. Néanmoins, le ministre est revenu sur sa volonté de l'étendre au primaire.

Mr VAZ ajoute ensuite, que le personnel de mairie n'est pas formé pour le côté pédagogique, que l'on ne peut pas obliger les enfants à faire leurs devoirs et que les élèves ont besoin de « buller » ce qui est nécessaire à leur développement personnel.

De plus, après une recherche sur les devoirs, il mentionne que dans les textes il est indiqué que les enfants ne doivent pas avoir de travail écrit mais uniquement un travail oral, une leçon à apprendre ...

Il est toutefois possible qu'un parent, grand-parent disponible donne du temps à l'école.

Pour assurer un travail dans de bonnes conditions (c'est-à-dire une salle calme ce qui n'est pas possible avec des enfants en garderie) il faudrait une troisième personne. A l'heure actuelle, il faudrait embaucher une troisième personne pour assurer un service de qualité.

Mme RIGOUSTE propose de relancer l'enquête effectuée en juin et Mme LEDOGAR suggère un travail en équipe pédagogique sur les devoirs donnés pour simplifier le problème des devoirs.

- Lors de la garderie du matin : lorsqu'il fait froid, les enfants restent à jouer dans la cour. Est-il possible de les faire rentrer au chaud comme cela est organisé lors de la garderie du soir ? ou de faire deux groupes puisqu'il y a deux personnes qui surveillent : un groupe à l'intérieur et un autre à l'extérieur.

Mr VAZ indique que le matin les enfants restent sous le préau. Quand il fait beau les enfants sont dehors et lorsqu'il fait froid, ils sont à l'intérieur. Les enseignants interviennent pour préciser que la garderie se passe principalement à l'extérieur même lorsqu'il fait froid, soit 35 minutes à l'extérieur.

Mr VAZ propose d'utiliser la salle des arts visuels et une salle de classe lorsque les enfants sont en nombre important. Il s'ajoute, toutefois, le problème de la surveillance. L'an dernier, l'organisation n'était pas réglementaire : c'est pourquoi, dédoublement du personnel lors des temps de garderie cette année.

Il propose de donner des jeux aux beaux jours et d'inscrire au budget des bancs, des jeux... Pour les personnes qui souhaitent faire des dons de jeux à l'école, il faut faire attention de respecter les normes, la réglementation.

2. La cantine :

- Les enfants de l'élémentaire mangent à 12h30, ils sont rarement dans la cour à 13h20. Ils ont peu ou pas de temps après le repas. Pourquoi ne mangent-ils pas plus tôt pour équilibrer le temps avant et après cantine ?

Mr VAZ rappelle que la pause méridienne est un temps de repas et de détente. Elle est placée sous la responsabilité de la municipalité. La durée minimale est de 30 minutes et maximum de 45 minutes.

12h – 12h40 : temps de repas de la maternelle, les enfants sont prioritaires pour pouvoir ensuite aller à la sieste. Il a été constaté que si les enfants de l'élémentaire viennent manger plus tôt les petits ne mangent plus.

Mr VAZ propose de modifier les horaires de sortie de la cantine pour l'élémentaire : 15 minutes plus tard et donc de décaler l'entrée en classe ; Mme DESPRAT émet l'idée d'avancer à l'inverse l'entrée à la cantine pour les petits, soit à 11h45. Mme PICHOUTOU indique qu'il faut demander une dérogation. Et que c'est au directeur d'en discuter en conseil des maîtres.

- Catus participe à l'opération « commune 100% compostage » pilotée par le SYDED du Lot, opération clé du programme « zéro déchet, zéro gaspillage ». La cantine a-t-elle un composteur ? et l'utilise-t-elle pour les restes des repas ? Et pour les déchets recyclables, comment les choses sont organisées ?

Mr VAZ précise que Mr Laurent NOTZON est le référent sur la commune pour le compostage. Une action est menée depuis presque deux ans sur ce sujet. Un composteur collectif situé en face du parking de la Vernière (en face de l'école) est utilisé pour les déchets de la cantine.

Il ajoute que tous les déchets sont triés, les restes sont donnés aux animaux des employés ou mangés par le personnel de mairie (sous sa propre responsabilité) le lendemain sur le temps de cantine. Des contrôles sont effectués par l'ARS (Agence Régionale de santé).

- Dans d'autres écoles, les fruits, yaourts, desserts non consommés par les enfants sont redistribués aux enfants après 16h30. Est-il possible mettre en place cette organisation au lieu de jeter les aliments comme cela est prévu par la réglementation ?

Mr VAZ propose que le surplus de fruits et les gâteaux secs (qui ne sont pas soumis à la chaîne du froid) soient redonnés aux enfants lors d'une collation avant 9h. Ce dispositif pourrait être mis en place après les vacances de pâques.

- Dans les écoles de Cahors, si l'absence de l'enfant est justifiée par un certificat médical, le repas n'est pas facturé (par exemple, si l'enfant est absent le lundi et a un certificat médical, le repas du jour n'est pas facturé).

Mz VAZ rappelle le principe de réservation pour la cantine et qu'il est interdit de demander un certificat médical lors de l'absence d'un enfant. A ce jour, il n'est pas possible de mettre en place le même dispositif qu'à Cahors. La commune n'a pas le budget nécessaire (lorsque les repas ne seraient pas financés par les parents, la mairie devrait payer les repas commandés.). La mairie achète les repas pour la somme de 4€ et les propose aux familles 3,90€. Les parents doivent téléphoner pour décommander les repas du lendemain avant 9 h lorsque l'on sait que l'enfant doit être absent plusieurs jours.

3. Pourquoi les fautes d'orthographe ne sont-elles pas corrigées ?

Mme PICHOUTOU intervient en indiquant que ce n'est pas une question qui doit être posée en conseil d'école et que les parents doivent s'adresser aux enseignants concernés.

10) Travaux

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour tous les travaux effectués et les services techniques pour leur réactivité et leur disponibilité dans la résolution des problèmes ponctuels.

Des projets seront à prévoir :

- Equipement numérique : le matériel informatique (TBI et vidéoprojecteurs) est de première génération et commence à présenter des anomalies de fonctionnement (filtres, luminosité, batterie...). Une réunion pourrait s'avérer intéressante et constructive entre la mairie et l'équipe enseignante pour décider et planifier de la mise en place d'un réel projet informatique (renouvellement du parc informatique, tablette ? un ENT ?)

- Le projet BCD

- Aménagement de zones de jeux dans la cour de l'élémentaire.

Mme PICHOUTOU remercie la mairie, les enseignants et l'APE pour le travail fourni.

La séance est levée à 21h30

Compte rendu établi par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire,

Marie-Line DELVILLE,

Carole DESPRAT,

Yannick LASFARGUES